



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Fédération Syndicale Unitaire

SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Vendredi 9 juin 2017

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4283>

1) Décret rythmes : Un vote « pour » mais pas de blanc-seing au ministère

2) Enquête « Rythmes scolaires »

3) Compte-Rendu CAPD et CTSD

4) Se syndiquer pour 2017-2018 dès maintenant, c'est possible !

5) Aides à la nomination des nouveaux PES 2017

6) Écoles accueillant un PES à 1/2 temps en 2017/2018

7) Lettre d'Emmanuel Macron aux retraités : la réponse du SNUipp-FSU

1) Décret rythmes : Un vote « pour » mais pas de blanc-seing au ministère

Lors du CSE du 8 juin, le SNUipp-FSU a voté pour la mise en place d'un nouveau décret offrant la possibilité d'une semaine de 4 jours partout où les dysfonctionnements rendent insatisfaisants l'actuel système.

Il rappelle surtout que la réussite de tous élèves est essentiellement liée à d'autres facteurs : baisse des effectifs, formation, amélioration des conditions de travail des enseignants notamment.

Il s'opposera à toutes mesures de régression pour l'école.

Le communiqué : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4281>

2) Enquête « Rythmes scolaires »

Avant ce vote, le SNUipp a interrogé la profession : plus de 30 000 réponses en 4 jours !

On continue ! Le SNUipp-FSU a besoin de connaître vos positionnements.

Pour répondre à l'enquête : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4276>

3) Compte-Rendu CAPD et CTSD

Des informations sur les sujets suivants ont été données lors de la CAPD du 2 juin et du CTSD du 6 juin.

- Dispositifs CP à 12
- Rythmes scolaires
- Temps partiels sur autorisation
- Rendez-vous de carrière

Le compte-rendu : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4282>

4) Se syndiquer pour 2017-2018 dès maintenant, c'est possible !

Vous n'êtes pas encore syndiqué-es mais avez envie de soutenir notre travail et nos actions quotidiennes pour nous, notre métier, notre école ?

Vous êtes déjà syndiqué-es et voulez ré-adhérer pour l'année à venir ?

N'hésitez plus !

- **L'adhésion par courrier** en renvoyant le bulletin à imprimer : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Paiement par prélèvements mensuels (6 fois de novembre 2017 à avril 2018)

Le Conseil Syndical du SNUipp-FSU 68 a décidé **de réduire de 10 euros la cotisation annuelle des collègues payant par prélèvement** (dans la limite de la cotisation minimale de 85 euros).

Ce moyen de paiement nous facilite la gestion et diminue nos frais de relance, parfois importants.

Par chèques (unique ou multiples)

- **L'adhésion en ligne** (paiement unique ou fractionné) : <https://adherer.snuipp.fr/68>

5) Aides à la nomination des nouveaux PES 2017

Toutes les informations utiles aux futurs lauréats du concours :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3944>

6) Écoles accueillant un PES à 1/2 temps en 2017/2018

Le SNUipp vous propose d'être le lien entre les écoles et les PES qui y seront nommés.

L'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3956>

7) Lettre d'Emmanuel Macron aux retraités : la réponse du SNUipp-FSU

Un 4 page spécial : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4280>

Le piège des comptes notionnels: <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4277>